

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du Mardi 12 Septembre 2023

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le Mardi 12 septembre 2023 de 14h30-16h30 à la Maison Sainte-Anne :

Présents :

Mme RAVON Nicole	Présidente des familles	Mme CHARIE	Résidente
Mme BLANCHARD Andrée	Présidente de la Maison Sainte Anne	Mr Yvon SOÛNDET	Résident
Mme DUBURG Nathalie	Directrice de la Maison Sainte Anne	Mme Nicole DOURLEN	Résidente
Mme GUEDON Stéphanie	Responsable de la salle représentant des salariés	Mme ALBERTONN	Résidente
Mme ROY Adeline	Animatrice		

1- Point Période estivale : familles et salariés

L'été s'est bien déroulé sur la Maison Sainte Anne quelques familles ont rejoint les résidents. Quelques arrêts au niveau des salariés mais remplacés par des CDD et/ou Intérim. Par contre en Septembre, quelques arrêts dus à une fatigue générale des équipes.

2 – Point Covid et santé

Peu de cas COVID cet été : pas au niveau des résidents, 1 salarié pas de propagation du virus au sein de l'établissement.
Vaccin grippal + vaccin Fizer pour résidents et salariés 1 seule dose courant Novembre ou début Décembre 2023

3– Restalliance

Suite à la réunion qui s'est tenue le 11 Septembre 2023 en commission animation, avec les bénévoles, animatrice, direction et résidents, il a été relevé certains points :

- Améliorer la présentation des plats, manque de couleurs
- Manque de fruits et variété des crudités en entrée et desserts
- Le radis est présenté en lamelle fine et ne convient pas à certains résidents
- Positif : la variété des croissants et/ou pains au chocolat, brioches le dimanche et jours fériés
- Gâteaux secs apéritifs accompagnant l'apéritif du dimanche et jours fériés depuis 3 semaines
- Améliorer le sirop du gouter : manque de gout
- Les quiches du soir sont trop répétitives
- Peu de moules/frites cet été
- Café tiède au petit déjeuner
- Trop de compote le soir
- Peu de choix le soir : fromage ou yaourt et crème. Les résidents souhaitent plus de fromages le soir
- Souhaitent plus de pommes cuites le soir
- Soupes quelquefois manquant de consistance

4 – Bilan animation 2023 jusqu'au dernier trimestre 2023, bilan de l'été

→ Présenté par Adeline, animatrice

Programmation à venir pour l'année 2024

→ Présentée par Adeline

5- Point TRAVAUX :

2 chambres en cours d'élaboration : le bureau des aides-soignantes et infirmières au rez de chaussée = 1 chambre créée

Au premier étage : salon de coiffure et pharmacie = supprimés = 1 chambre créée

A ce jour, un résident a changé de chambre

Les travaux ne prennent pas de retard. La livraison prévisible devrait tenir le cap : septembre 2024 avec une ouverture progressive à partir de janvier 2025. Les dossiers des nouveaux entrants se feront bien en amont.

Madame DUBURG va commencer à partir de Mars d'étudier de nouveaux dossiers, essentiellement de Jard sur Mer, Saint Vincent, St Hilaire la Foret, 3 communes prioritaires. La politique restera la même.

Déploiement du réseau également des écoles pour communiquer sur l'extension pour accueillir de nouveaux salariés

6 – Point Budgétaire

Rappel : ERRD 2022 : (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses)

Excédent sur 2022 de 25136 euros contre 107 104 euros en 2021

Très bonne année malgré tout,

Augmentation essentiellement des charges :

- Contrôle Urssaf = 17 000 euros
- Intérim = + 26000 euros
- Augmentation du Smic tout au long de l'année
- Frais de personnel cabinet de recrutement 7000 euros
- Le poste salaire représente entre 60 à 70 % du poste charge du personnel
- Augmentation considérable des charges : fioul, électricité = + 38000 euros
- Augmentation des charges quant aux coûts alimentaires, contrats de prestations de services = entre 5 et 10 %

Total des charges 81 864 euros.

Les travaux : en 2018 le coût du projet initial était de 4617000 à 2022 le budget entreprise est de 7179000 auxquels il convient d'ajouter l'achat de la maison Testard et différents matériels soit un total de 7 253 000

Le financement de l'ehpad est de 3014000 plus les subventions des communes de Jard sur mer et Saint Vincent sur Jard

Pour 2024 : une augmentation de 12.5 postes de personnels est à prévoir

Monsieur Bolufer, expert-comptable de la Maison préconise de solliciter des organismes de retraites, des fondations afin de trouver des subventions à hauteur de 400 000 euros.

EPRD 2023 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) :

L'objectif est la prévision du résultat, d'analyser les grandes tendances

Beaucoup plus de sous-traitance : augmentation des charges de personnel via la prestation externe de l'intérim :

3 % d'augmentation de charges dû à l'augmentation du smic, valeur du point que nous avons augmenté

L'impact financement du Ségur ; il nous manque toujours 50 000 euros

Résultat serait un déficit de 80 000 euros

Sans utiliser les crédits de personnels (Subventions de l'ARS)

Une différence de 30 000 euros (80 000 – 50000)

Les charges EDF, augmentation du Fioul, prestations cout matière Restalliance ont fortement augmentation

Nous avons 100 000 euros de plus de dépenses : 85 000 contre 42 000 euros = **43 000 euros** de plus environ

On a commencé à rembourser les intérêts du capital emprunté (PLS) dès le mois de mars 2023 pour un montant de : 58000 euros (intérêts)

58000 euros au lieu de 20 000 euros provisionné

Alors que nous n'avons pas encore augmenté le prix de journée impactant les travaux et les emprunts en cours.

43 000 + 58 000 = 101 000 euros de dépenses en plus.

101 000 – 20 000 euros de charges emprunt provisionne = 81 000 euros de déficit

Sans compter les 50 000 euros de manque sur le budget (Segur ARS)

7 – Fiche de dysfonctionnement

Point à ce jour : 1 seule réelle fiche de dysfonctionnement récente :

Recherche de fioul et/ou gaz survenue le 7/09/2023 en cuisine

Résultat : entreprises sur sites et service technique de la mairie : essence déversée dans le réseau. A ce jour réglé.

8- Enquête de satisfaction résultat et famille

→ Transmission par la direction des enquêtes aux membres du CVS.

Les enquêtes des résidents et familles sont de qualité. 27 % des familles ont répondu à l'enquête via le logiciel AGEVAL

9 - Réflexion commune pour revoir les élections du Conseil de Vie sociale depuis la réforme de janvier 2023.

Rappel : 1 représentant de groupement des personnes accompagnées,
Un représentant de proches des aidants
Un représentant des mandataires judiciaires
Un représentant des bénévoles
Un médecin coordinateur
Un représentant des membres de l'équipes médico-soignante

Peu de familles se sont positionnées précédemment

Madame DUBURG expose la nouvelle loi de janvier 2023 où il faut élargir le CVS :

1 représentant de groupement des personnes accompagnées
Un représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées
Un représentant des représentants légaux des personnes accompagnées
Elargissement au représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
Un représentant des bénévoles
Le médecin coordonnateur
Un représentant des membres de l'équipe médico soignante

Madame DUBURG enverra à l'ensemble des familles et mandataires judiciaires une copie de la réforme et ouvrir à ces personnes l'entrée au sein du CVS

10 - Questions diverses

Madame DUBURG précise qu'il faudra refaire une élection CVS avant la fin de l'année

La présidente du CVS :
Madame RAVON Nicole,

